



Bénéficiaire d'assurance modifier par la tutrice

Par **chrystel_old**, le **20/06/2007** à **16:23**

Bonjour,
ma grand-mère est décédée au mois d'octobre ,elle etait sous tutelle qui est ma tante ,quelque temps après nous avons appris quel possède une assurance vie ,donc nous avons contacter celle-ci et avons appris que la tutrice avait quelque jour avant le décès modifier les beneficiaires en retirant ma mère qui est décédée et elle a beneficier aussi du capital décès de la mutuel qui n'a pas été utiliser pour les frais funeraires.
A t-elle le droit de modifier les beneficiaires de l'assurance vie de ma grand-mere et de beneficier de son capital deces ?